

220C0714  
FR0000052680-FS0189

21 février 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**OENEO**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 février 2020, la société Polygon Global Partners LLP<sup>1</sup> (4 Sloane Terrace, London SW1X 9DQ, United Kingdom), agissant pour le compte de clients et du fonds Polygon European Equity Opportunity Master Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 février 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société OENEO et détenir à cette date, pour le compte de clients et dudit fonds, 6 600 000 actions OENEO représentant autant de droits de vote, soit 10,15% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions OENEO sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Contrôlée par Monsieur Reade E. Griffith. Par ailleurs, Monsieur Reade E. Griffith ne détient aucune action OENEO.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 65 052 474 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.